

ACCIDENT

survenu à l'avion immatriculé F-GIKG

| | |
|-------------------------|------------------------|
| Evénement : | atterrissage dur. |
| Cause probable : | finale non stabilisée. |

Conséquences et dommages : train d'atterrissage avant et hélice endommagés.
Aéronef : avion Robin DR 400 - 140 B.
Date et heure : dimanche 6 septembre 1998 à 13 h 50.
Exploitant : club.
Lieu : AD Saint-Cyr-L'Ecole (78).
Nature du vol : voyage.
Personnes à bord : pilote + 2.
Titres et expérience : pilote, 27 ans, TT de juin 1998, 58 heures de vol dont 37 sur type et 18 dans les trois mois précédents.
Conditions météorologiques : vent 160° / 08 kt, CAVOK, température 19 °C.

Circonstances

A l'arrivée d'un vol Chartres / Saint-Cyr-l'Ecole le pilote est autorisé à intégrer le circuit en étape de base main droite pour la piste 12 gauche. Il ne peut s'annoncer à la radio en raison de l'encombrement de la fréquence et dépasse volontairement l'axe de piste. En lui rappelant le danger d'une telle manœuvre, le contrôleur lui demande de s'établir rapidement en finale.

La finale est réalisée sous une faible pente. L'avion touche fermement la piste et rebondit. Le pilote rend la main et l'appareil touche à nouveau durement sur le train avant qui rompt. L'aéronef s'immobilise après une centaine de mètres de glissade sur le nez.